



PAR COURRIEL

Madame Lucie Rondeau



Présidente du Conseil de la magistrature du Québec  
et juge en chef de la Cour du Québec  
Conseil de la magistrature du Québec  
Palais de justice de Québec  
300, boulevard Jean-Lesage,   
Québec (Québec) G1K 8K6

Madame la Présidente,

Comme vous le savez, les crédits prévus pour le Conseil de la magistrature sont de l'ordre de 3,2 M\$. Il comprend les activités reliées aux règles déontologiques applicables à la magistrature, au perfectionnement des juges et au soutien administratifs.

Or, les prévisions budgétaires laissent entrevoir un dépassement anticipé de plus de 1M\$ au 31 mars 2023, soit un dépassement anticipé de plus de 30%.

Afin d'être en mesure de savoir à quoi est attribuable ce dépassement exceptionnellement élevé des prévisions budgétaires du Conseil, le ministère de la Justice souhaite obtenir des précisions sur l'utilisation de ces sommes excédentaires, y compris une ventilation selon les postes budgétaires.

En vous remerciant pour le suivi diligent que vous ferez de cette requête, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Yan Paquette

